

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES TRANSPORTS URBAINS SOISSONNAIS (SITUS)

8 Rue de la Buerie – 02200 SOISSONS
EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL
Séance du mardi 30 Octobre 2018

L'an deux mille dix-huit, le Mardi 30 octobre 2018 à 18h30 minutes, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal des Transports Urbains Soissonnais, régulièrement convoqué par le Président Didier BODA, s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances (Boutique Bus, 8 Rue de la Buerie à SOISSONS).

Date de la convocation :

23 Octobre 2018

NOMBRE DE MEMBRES		
Membres en exercice	Membres présents	Qui ont pris part à la délibération
12	11	11

Ont pris part au vote : Mme CORDEVANT, M. BEAUDON, M. BODA, M. COUTEAU, M. ENGRAND, M. GAGE, M. HANSE, M. LEFEVRE, M. LEMOINE, M. PAILLETTE, M. TORDEUX.

Installation d'un membre titulaire et de son suppléant au Comité Syndical du S.I.T.U.S	Rapport
	N°2

Par délibération du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération du Soissonnais en date du 17 mai 2018, Monsieur François HANSE, conseiller communautaire en exercice, a été élu comme délégué communautaire titulaire pour la ville de Soissons au Comité Syndical du SITUS, en remplacement de Monsieur Pierre BUREAU, démissionnaire de sa fonction de membre du Comité Syndical du S.I.T.U.S.

Par ailleurs, dans la délibération susmentionnée, Madame Séverine PELLETIER, a été élue déléguée communautaire suppléante pour la ville de Soissons au sein du S.I.T.U.S., en remplacement de Monsieur Christophe GAUTARD, Conseiller Municipal de Soissons, démissionnaire.

Il est demandé aux membres du Comité Syndical du SITUS de prendre acte de ces décisions validées par le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération du

D.S

Soissonais et d'autoriser le Président du SITUS d'effectuer toutes les formalités subséquentes, notamment celles de les inviter à participer aux réunions des instances du SITUS à chaque fois que cela sera nécessaire ou obligatoire.

Avis favorable unanime des membres du Bureau Syndical

DELIBERATION

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré,

- **Prend acte de l'élection de Monsieur François HANSE** (conseiller communautaire de la Communauté d'Agglomération du Soissonnais représentant la Ville de Soissons) comme délégué titulaire au Comité Syndical du SITUS, en remplacement de Monsieur Pierre BUREAU,
- **Prend acte de l'élection de Madame Séverine PELLETIER** (conseillère communautaire de la Communauté d'Agglomération du Soissonnais représentant la Ville de Soissons) comme déléguée suppléante au Comité Syndical du SITUS, en remplacement de Monsieur Christophe GAUTARD,
- Autorise le Président du S.I.T.U.S à effectuer toutes les formalités subséquentes, notamment celles de les inviter à participer aux réunions des instances du S.I.T.U.S à chaque fois que cela sera nécessaire ou obligatoire.

Vote :

Pour :11

Contre : 0

Abstention : 0

Refus de vote : 0

Et ont signé au registre les membres présents

**RECU A LA SOUS-PREFECTURE
DE SOISSONS
31 OCT. 2018**

Affiché, 31 octobre 2018
Pour extrait conforme,

